

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 21 décembre 2023

Date de l'annonce publique : 08/12/2023

Date de la convocation des conseillers : 08/12/2023

Mode de participation

Présences	12	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompi- gnoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence		Néant.
Procuration		Carelli, Sandra (conseillère), procuration donnée au conseiller REDING.
Absences	1	Excusés : Carelli, Sandra (conseillère). Non excusés : Néant.
Référence		CC.2023-12-21 - 1.10
Point de l'ordre du jour		1.10
Objet		Acte notarié - Acquisition par la Commune (Commerce sis à Berchem)

Le conseil communal,

Vu l'acte du 14 décembre 2023, établi par Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, relatif à une acquisition effectuée dans un but d'utilité publique, à savoir la préservation de l'accès de la population aux services de base de la vie courante :

- Acte n° 24600 authentifiant l'opération immobilière suivante conclue avec M. et Mme Peller-Dondlinger :

Acquisition d'un commerce, d'un garage et de cinq parkings extérieurs, dans un immeuble en copropriété dénommé «Résidence Aralia», sis à Berchem, 37-39 rue de Bettembourg, inscrit au cadastre de la Commune de Roeser, section B de Berchem :

- Numéro 97/2323, « rue de Bettembourg », place (occupée), bâtiment à appartements, contenant 21 ares 83 centiares ;
- Numéro 97/2075, « rue de Bettembourg », place voirie, contenant 01 centiare ;

Considérant que l'acquisition a eu lieu pour et moyennant le prix de 475.000,00 euros ;

Considérant que cette opération immobilière ne nécessite pas d'approbation ministérielle alors que la valeur n'en dépasse pas 500.000 € ;

Vu l'article 4/650/221311/99001 du budget communal représentant un solde de 479.350,81 € ;

Vu la délibération du 6 novembre 2023 portant approbation du compromis du 26 octobre 2023 relatif à l'acquisition d'un commerce, sise section B de Berchem ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver l'acte n° 24600 du 14 décembre 2023, établi par Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, relatif à l'acquisition d'un commerce, d'un garage et de cinq parkings extérieurs, sis à Berchem, effectuée dans un but d'utilité, à savoir la préservation de l'accès de la population aux services de base de la vie courante.

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le jeudi 28 décembre 2023

Le bourgmestre,

Le secrétaire communal ff,